

La grande distribution s'attaque à la pénibilité du travail

SERVICES. Patronat et syndicats de la grande distribution ont réalisé, avec la médecine du travail, une enquête auprès de 5 000 salariés. Résultat : des troubles musculo-squelettiques plus importants que la moyenne. La profession va prendre des mesures.

IL Y A trois mois, un médecin du travail* publiait un témoignage sur la brutalité des techniques de management dans les hypermarchés. Aujourd'hui, c'est au tour de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) de se pencher sur les conditions de travail de ses 642 500 salariés. Une étude sur la pénibilité du travail dans les grandes et petites surfaces vient d'être rendue publique. Depuis plus de deux ans, 5 000 personnes, de toutes catégories professionnelles (à l'exception des caissières, qui avaient déjà été le sujet d'une étude en 1998), ont été reçues par 350 médecins du travail.

Cette enquête a été chapeautée par le Centre interservices de santé et de médecine du travail en entreprise (Cisme) et menée avec les organisations syndicales. Objectif : réaliser une photographie de l'état de santé des employés de la grande distribution. Une démarche pragmatique : en améliorant les conditions de travail, le secteur espère lutter contre l'absentéisme, les accidents et les maladies professionnelles. « Nous sommes dans une logique gagnant gagnant. Ce travail peut nous permettre d'être plus efficaces », explique Jérôme Bédier, président de la FCD.

Manutention et contraintes de temps

L'étude révèle le quotidien difficile des salariés : 85 % sont atteints de troubles musculo-squelettiques, contre 75 % pour l'ensemble de la population. Mal de dos, douleurs aux poignets, aux épaules affectent les employés. Rien de surprenant, même si ces derniers sont plutôt jeunes (50 % ont moins de 35 ans). « Il y a beaucoup de manutention. Les salariés doivent réaliser des mouvements qui ne sont pas indiqués : se pencher, porter des charges

lourdes... Par ailleurs, ils sont soumis à des contraintes de temps », souligne le docteur Brigitte Jeancolas, médecin du travail. Parmi les salariés, 80 % affirment être obligés de se dépêcher. « La hiérarchie nous demande d'aller de plus en plus vite, ce qui induit du stress et des risques d'accident », explique Pascal Saeyvoet, délégué Force ouvrière chez Auchan. Quant aux horaires, 80 % des salariés travaillent avant 7 heures et 38 % la nuit. Dans 23 % des cas, ils sont à temps partiel sans le vouloir.

Après ce constat, des mesures doivent être mises en œuvre par la Fédération du commerce et de la distribution. Le coup d'envoi sera donné le 13 décembre. Un guide pratique des bonnes postures devrait être réalisé, les équipements des magasins seront revus pour plus d'ergonomie, et un indicateur de la santé au travail sera publié tous les ans. Un autre chantier, encore plus explosif, devrait aussi être ouvert : la distribution souhaite mener une enquête sur le harcèlement moral. **VALÉRIE HACOT**

* « Journal d'un médecin du travail », Dorothée Ramaut, Ed. le Cherche-Midi.



Une étude sur la pénibilité du travail dans les grandes et petites surfaces révèle que 85 % des salariés sont atteints de troubles musculo-squelettiques. (LP/JEAN-BAPTISTE QUENTIN.)

« On finit sur les rotules »

ERIC MARS, 47 ans, employé dans un hypermarché Auchan

CADENCES infemales, horaires acrobatiques, centaines de palettes portées chaque jour : le quotidien d'Eric Mars, 47 ans, dont vingt-sept passés dans les rayons de l'hypermarché d'Auchan de Petite-Forêt (Nord), n'est pas de tout repos. « Quand j'ai commencé à travailler, les conditions étaient bonnes et les salariés étaient traités avec respect. » Mais, au fil des ans, la situation s'est dégradée. « La priorité est donnée aux résultats économiques. Il faut dégager toujours plus de marges. » Le rythme de travail est de plus en plus soutenu. Pour Eric, qui gagne 1 200 € net par mois hors primes, pas

question de mollir. Son rayon — la crèmerie en libre-service — doit être chaque jour prêt à accueillir les clients dès l'ouverture du magasin. Eric commence à 4 heures du matin. Et il n'a pas une minute pour souffler. « Le débit est impressionnant. En fin de journée, on est sur les rotules. » Porter les palettes de plusieurs dizaines de kilos du camion au magasin, « parfois elles sont entreposées à plus de 2 m de hauteur », les mettre en rayon : « On passe une demi-heure à genoux... » Des gestes répétés quotidiennement. Sous la pression : « Nos chefs nous disent d'accélérer le mouvement. C'est dans ces moments-là

que l'on prend le plus de risques. »

La plupart de ces opérations sont effectuées manuellement, les machines électriques faisant défaut. **Eric Mars.** (LP/RAFTO.) « Il n'y en a pas assez », s'indigne Eric qui a, à maintes reprises, alerté sa direction, en vain. Les salariés doivent aussi être forts psychologiquement. « Les rapports humains sont rudes, la hiérarchie ne prend pas de gants. Moi, je sais poser les limites, mais certains le vivent », dit Eric. **V.H.**

